

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **3 juillet 2024**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **26**  
Nombre de pouvoirs : **3**

Le dix juillet deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 26 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALLEIRE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Ont donné procuration 3 membres du Conseil Municipal :**

M. Yoann FIANCETTE à Mme Françoise TALVARD ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Chrystèle BOYER ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE.

**Secrétaire de séance :** Mme Maryse BADIA

**Numéro :** DL20240710-006  
**Matière :** 7.10 - Finances locales – divers

**Objet :** ADHESION DE LA COMMUNE AU RESEAU DES ACHETEURS HOSPITALIERS (RESAH)

Vu le projet d'adhésion au Resah afin de bénéficier de l'optimisation des ressources grâce à des économies d'échelle et à l'accès à des tarifs plus compétitifs ;

Vu les besoins actuels de la Commune en termes de « Forfaits et équipements mobiles, couverture mobile » ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- **D'approuver l'adhésion de la Commune d'Ussel au Resah par l'intermédiaire de Haute-Corrèze Communauté ; et**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.**

*Fait en Mairie d'Ussel, le 10 juillet 2024*



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Maryse BADIA

Accusé de réception en préfecture  
019-21 1927504-20240710-DL20240710-006-DE  
Date de télétransmission : 12/07/2024  
Date de réception préfecture : 12/07/2024  
Date de mise en ligne : 12/07/2024